

Circulaire n° 265/74...
émanant de la Direction de
l'Enseignement Secondaire
Technique et Professionnel

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

/-)

Messieurs les Inspecteurs Régionaux de l'Enseignement
Secondaire

Mesdames et Messieurs les Chefs des Etablissements
Secondaires et Secondaires Professionnels.

- / -

O B J E T : circulaire additive

R E F E R E N C E : ma circulaire n° 88/74 du 9 Mars 1974

- / -

Suite à ma circulaire citée en référence, relative
à la décentralisation des congés il m'a été donné de constater que l'appli-
cation de certaines instructions n'a pas été conforme aux prescriptions de
ma circulaire sus-visée.

Des erreurs ont été relevées sur des états récapitu-
latifs des congés régularisés avec ou sans solde dont je vous cite ci-
après quelques exemples :

MATRI- CULE	NOM ET PRENOMS	QUALITE	DATE DE CESSATION DE SERVICE	DATE DE REPRISE	NOMBRE DE JOURS	OBSERVATIONS
1	M.X.	P.A.	Le 9.6.74	19.6.74	10 j.	Examen
2	M.X.	P.A.	Le 23.9.74	18.10.74	22 j.	Maladie
3	M.X.	P.A.	Le 4.11.74	11.11.74	6 j. + 1 j. sans solde	Devoir impérieux de famille

EXEMPLE 1 :

Le 9 Juin étant dimanche et se situant avant le congé, ne
doit pas y être inclus. Il y a donc lieu d'accorder à M.X., 9 jours de
congés pour examen et non 10 jours.

EXEMPLE 2 :

Les 15, 16 et 17 Octobre 1974 étant des jours fériés,
doivent être inclus au congé, étant donné que les jours fériés suivent le
sort du congé qui les précède ou qui les suit quelle que soit la nature du
congé sollicité; ce qui porte à 25 le nombre de jours de cette absence.

.../...

EXEMPLE 3 :

Monsieur X. étant titulaire a bénéficié des 6 jours de congé dont il a droit à plein traitement pour devoir impérieux de famille, le 7ème jour a été régularisé sans solde ; mais cette journée étant un dimanche et le jour de repos hebdomadaire devant suivre le sort du congé sollicité, il y a lieu de ne pas en tenir compte.

Je vous prie en conséquence :

1- de vous conformer aux prescriptions de ma circulaire sus-visée en vue d'une saine application quant à la régularisation des congés sollicités par le personnel placé sous votre autorité.

2- d'établir un état récapitulatif des congés régularisés avec solde pour chaque catégorie de personnel :

- | | | |
|---|---|---------------------------|
| - Personnel Enseignant tunisien |) | Soit 3 |
| - Personnel Enseignant Contractuel |) | Tableaux |
| - Personnel Administratif et de Surveillance. |) | différents le cas échéant |

N.B : Afin de permettre à l'Administration Centrale d'avoir des renseignements précis sur la nature des congés régularisés sans solde ; Mesdames et Messieurs Les Chefs des Etablissements voudraient bien prévoir une colonne "nature du congé" sur les états récapitulatifs de ces congés.

P. Le Ministre de l'Education Nationale
et p.o.

Le Directeur de l'Enseignement Secondaire



H. HEDI KHEHLIL.

منشوري عدد 74/841
صادر عن ادارة التعليم الثاني
والفني والممني

من وزير التربية القومية
الى

السادة المتفدين الجمهوريين للتعليم الثاني
السيدات والسادة مديري معاهد التعليم الثاني
والثاني الممني ومديراتها

الموضوع: ملحق لمنشوري عدد 74/8 بتاريخ 9.3.74

=x=

وبعد فاتشرف بان ارافيككم فيما يلي بملحق لمنشوري ذي المرجع اعلاه المتعلق
باللامركزية في تسوية الرخص اذ اتضح ان تطبيق بعض فصوله لم يكن مطابقا لما جاء
باحكام المنشور المذكور.

وعلى سبيل المثال اليكم بعض الاخطاء التي عثر عليها بالقوائم التلخيصية في
الرخص الممنوحة بكامل المرتب او بدون أجر.

العدد الرتبي	الاسم واللقب	الصفة	تاريخ الانقطاع عن العمل	تاريخ استئناف العمل	مدة التخييب	ملاحظات
1	السيد	استاذ مساعد	74.6.2	74.6.12	10 ايام	امتحان
2	السيد	" "	74.2.23	74.10.10	22 يوما	المقرر
3	السيد	" "	74.11.4	74.11.11	6 ايام + يوم واحد بدون مرتب	ضرورة عائلية مؤكددة

المثال عدد 1 = ان يوم 74.6.2 الذي هو يوم احد سابق للاسترخا صلا يضاف الى
المدة المطلوبة التي تليه وعليه فان الرخصة لاجل اجراء امتحان تدوم (2) ايام عوضا عن
(10) ايام التي استدت غلطا .

المثال عدد 2 = ان ايام 15 و 16 و 17 و 18 و 19 و 20 و 21 و 22 و 23 و 24 و 25
التي تسبقها او تليها باعتبارها ايام عطلة رسمية ولذا فان هذه الرخصة تدوم 25 يوما .

المثال عدد 3 = ان السيد مترسم تمتع بالايام الستة التي منحها اياه القانون
من اجل واجبات عائلية ملحة وقد سوي اليوم السابع بدون مرتب غير ان هذا اليوم يصادف
يوم احد اي يوم عطلة اسبوعية بالنسبة للمعني بالا مر فيجب اذا عدم اعتباره .

ونتيجة لما ذكر فالرجاء :

1) توشي التحيي في تطبيق التراتيب المنصور عليهما بالمنشور المذكور حتى يحصل التدقيق في تسوية استرخاضات الموظفين الراجحين اليكم بالنظر.

2) توجيه القوائم التلخيصية في الرخص المنوحة بكامل الرمتب باعتبار :

أ - قائمة خاصة بالمدرسين التونسيين

ب - " " " المتعاقدين

ج - قائمة خاصة بالاداريين والقيمين

ملاحظة هامة : سعيًا وراء تمكين الادارة المركزية من التعرف على سبب الرخصة المنوحة بدون اجر فالمرغوب من السادة مديبي المعاهد ومديراتها اضافة واد خاصر يذكر فيه " سبب الرخصة المطلوبة " بالقوائم التلخيصية اللازمة.

والسلام
عن وزير التربية القومية وبأذن منه
مدير التعليم الثاني

محمد المادي خليل

Tunis, le 20 Novembre 1974

Circulaire n° 244/74...
émanant de la Direction de
l'Enseignement Secondaire
Technique et Professionnel

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

/-)

Messieurs les Inspecteurs Régionaux de l'Enseignement
Secondaire

Mesdames et Messieurs les Chefs des Etablissements
Secondaires et Secondaires Professionnels.

- / -

OBJET : circulaire additive

REFERENCE : ma circulaire n° 88/74 du 9 Mars 1974

- / -

Suite à ma circulaire citée en référence, relative
à la décentralisation des congés il m'a été donné de constater que l'appli-
cation de certaines instructions n'a pas été conforme aux prescriptions de
ma circulaire sus-visée.

Des erreurs ont été relevées sur des états récapitu-
latifs des congés régularisés avec ou sans solde dont je vous cite ci-
après quelques exemples :

MATRI- CULE	NOM ET PRENOMS	QUALITE	DATE DE CESSATION DE SERVICE	DATE DE REPRISE	NOMBRE DE JOURS	OBSERVATIONS
1	M.X.	P.A.	Le 9.6.74	19.6.74	10 j.	Examen
2	M.X.	P.A.	Le 23.9.74	18.10.74	22 j.	Maladie
3	M.X.	P.A.	Le 4.11.74	11.11.74	6 j. + 1 j. sans solde	Devoir impérieux de famille

EXEMPLE 1 :

Le 9 Juin étant dimanche et se situant avant le congé, ne
doit pas y être inclus. Il y a donc lieu d'accorder à M.X., 9 jours de
congés pour examen et non 10 jours.

EXEMPLE 2 :

Les 15, 16 et 17 Octobre 1974 étant des jours fériés,
doivent être inclus au congé, étant donné que les jours fériés suivent le
sort du congé qui les précède ou qui les suit quelle que soit la nature du
congé sollicité; ce qui porte à 25 le nombre de jours de cette absence.

.../...

EXEMPLE 3 :

Monsieur X. étant titulaire a bénéficié des 6 jours de congé dont il a droit à plein traitement pour devoir impérieux de famille, le 7ème jour a été régularisé sans solde ; mais cette journée étant un dimanche et le jour de repos hebdomadaire devant suivre le sort du congé sollicité, il y a lieu de ne pas en tenir compte.

Jé vous prie en conséquence :

1- de vous conformer aux prescriptions de ma circulaire sus-visée en vue d'une saine application quant à la régularisation des congés sollicités par le personnel placé sous votre autorité.

2- d'établir un état récapitulatif des congés régularisés avec solde pour chaque catégorie de personnel :

- | | | |
|---|---|---------------------------|
| - Personnel Enseignant tunisien |) | Soit 3 |
| - Personnel Enseignant Contractuel |) | Tableaux |
| - Personnel Administratif et de Surveillance. |) | différents le cas échéant |

N.B : Afin de permettre à l'Administration Centrale d'avoir des renseignements précis sur la nature des congés régularisés sans solde ; Mesdames et Messieurs Les Chefs des Etablissements voudraient bien prévoir une colonne "nature du congé" sur les états récapitulatifs de ces congés.

P. Le Ministre de l'Education Nationale
et p.o.

Le Directeur de l'Enseignement Secondaire



M. HEDI KHERBIL.